



Les Mesnuls

BULLETIN D'INFORMATION - JANVIER 2020 - N° 81

Le mot du Maire

Pendant les six mois qui précèdent les élections municipales, la loi permet aux collectivités de continuer à informer leurs administrés, mais veille à ce que les élus sortants ne bénéficient pas des moyens institutionnels des collectivités pour réaliser leur propre promotion, de façon à ne pas créer d'inégalité entre les candidats. Étant attaché au respect de la loi, je me limite à vous demander de venir voter nombreux les 15 et 22 mars prochain, la démocratie ne s'en portera que mieux

Michel Roux

RD 191

Le 26 décembre 2019, le Tribunal Administratif de Versailles a rejeté la requête du Préfet des Yvelines visant à suspendre l'arrêté du Maire des Mesnuls réglementant le trafic des poids lourds.

Pour mémoire, cet arrêté interdit aux poids lourds de plus de 7,5 tonnes de circuler sur la RD 191 dans le village entre 7h et 10h et entre 16h et 18h. Ces tranches horaires correspondent notamment à l'entrée et à la sortie de l'école et regroupent au total 50% du nombre de poids lourds passant quotidiennement dans le village.

Le Préfet demandait au juge de suspendre l'exécution de l'arrêté dans l'attente du jugement au fond sur sa légalité. Mais le juge, sensible aux arguments exposés par la commune, a rejeté cette demande. Ce premier succès nous encourage à poursuivre notre action dans ce dossier crucial pour la sécurité des Mesnulois.

Il convient toutefois de rester vigilant dans l'attente du jugement au fond sur la légalité de l'arrêté, dont la date n'est pas encore connue.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VIE SCOLAIRE : le conseil municipal a donné son accord de principe pour une participation financière de la commune à la prochaine classe de découverte.

TRAVAUX : une demande de subventions a été faite à la communauté de communes cœur d'Yvelines pour l'accueil périscolaire.

URBANISME : la modification simplifiée du plan local d'urbanisme et des conditions de mise à disposition du dossier au public ont été approuvées.

www.lesmesnuls.fr



*Le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous présenter
leurs Meilleurs Vœux
pour la Nouvelle Année*

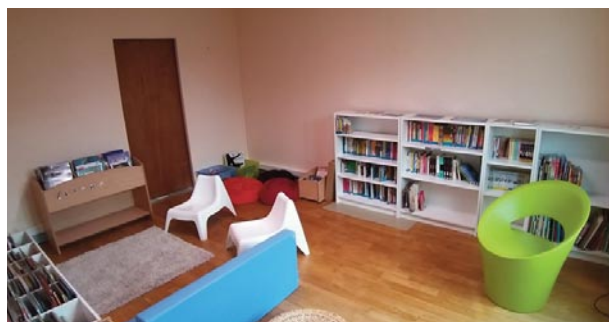
2020

Bibliothèque



Agrandie et repensée, la bibliothèque est désormais organisée sur deux étages. Au rez-de-chaussée, les adultes retrouveront des romans, des livres policiers, des nouvelles ou des documentaires autour d'un aménagement réorganisé pour plus de convivialité. Au premier, les enfants disposent d'un salon lecture rien que pour eux, avec des albums, BD, contes et documentaires librement accessibles.

La bibliothèque est ouverte à tous, le lundi de 16 h 30 à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h (uniquement le mercredi pendant les vacances scolaires).



L'emprunt de livres est gratuit, tous les livres du réseau « au fil des pages » sont disponibles et peuvent être réservés auprès des bibliothécaires ou sur le site du réseau : www.aufildespages78.fr. L'équipe de bibliothécaires bénévoles vous y attend !

Vie scolaire

Un groupe d'enfants de l'EMP (Externat Médico Pédagogique) « Les Tout-Petits » a intégré l'école du village le 4 novembre.

Avec l'équipe enseignante, leurs éducateurs avaient bien préparé l'événement.

Ils avaient en effet organisé pour les enfants des visites de la cour, du réfectoire et de la salle de classe aménagée pour eux dans les nouveaux locaux, spacieuse, lumineuse et dotée de petits espaces pour travailler en groupes restreints. L'intégration des « nouveaux » se déroule en douceur, et leur appréhension s'est vite dissipée.

Boîte à Livres

Vous avez sûrement remarqué une petite boîte colorée, sur la place du village, sous l'abribus ? Installée par la commune, en collaboration avec le Lion's club, ce service gratuit, accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, vise à rendre plus accessible le plaisir de lire.

Le principe est simple et permet à chacun d'emprunter un livre, puis de le remettre en place après l'avoir lu, ou de le garder ! Vous pouvez aussi y déposer vos coups de cœur, romans, bandes dessinées, documentaires, essais... tous les ouvrages que vous avez envie de partager, à condition, bien sûr, qu'ils soient en bon état.

Installation « solidaire », basée sur une économie du partage et du don, la boîte à livres permet de donner une seconde vie aux livres, dans le respect de l'environnement. Nous comptons sur vous pour la faire vivre !



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Une cinquantaine de personnes ont assisté à la cérémonie du 11 novembre. Après les dépôts de gerbes et les lectures officielles, le Maire a rendu hommage aux soldats engagés sur les territoires d'opérations extérieures. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

MESNULOISE À L'HONNEUR

Lors des derniers championnats de France d'équitation, une cavalière mesnuloise, Amandine Mazzoni, a été reçue première dans la discipline Dressage. Sur son hongre Verden d'Hanovre, notre championne conserve ainsi son titre, obtenu l'année dernière. Toutes nos félicitations à cette cavalière émérite que nous suivons depuis ses débuts, bien partie pour participer aux jeux paralympiques de Tokyo !



URBANISME MODIFICATION DU PLU

Cette deuxième modification vient compléter les dispositions générales, adapter à la marge certaines règles d'implantation et d'emprise, mieux prendre en compte les énergies renouvelables...

Les corrections proposées ne portent pas atteinte à l'économie générale du plan local d'urbanisme approuvé, elles ne réduisent ni des espaces boisés classés ni la protection édictée en raison de la valeur agricole des terres, des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels.

Rappelons que le plan local d'urbanisme de la commune a été approuvé en avril 2014, et qu'une première modification avait été approuvée en mars 2015, visant notamment à traduire les évolutions législatives.

Le PLU et ses modifications sont consultables à la mairie et sur le site internet :

www.lesmesnuls.fr



Liste des demandes de déclaration préalable depuis le 1^{er} novembre 2019

Projet	Adresse
Abri de jardin ossature bois	Rue des Essarts
Poste de distribution électrique	Rue du Coteau
Grillage plastifié et haie taillée	Chemin des Fontenelles
Portail et porte de garage	Rue des Mottes
Fenêtres de toit	Rue des Mottes
Façade, fenêtres et volets	Rue du Coteau

ÉVÈNEMENTS

SOIRÉE SLAM / HIP-HOP / DJ



Le 16 novembre, le public a pu assister à un spectacle offert par Pascal et son groupe « Prose Elite », suivi d'une belle démonstration de danse hip-hop.

Ce programme de qualité a malheureusement trouvé peu d'échos parmi les Mesnulois, trop peu nombreux à assister au spectacle. Manque d'intérêt ou défaut

d'information ? A vous de nous le dire, pour que les prochains événements organisés dans notre village rencontrent le succès qu'ils méritent !

NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, de nombreux enfants étaient réunis dans la salle des fêtes le 15 décembre pour assister au spectacle Amaranta. Mêlant ombres, lumières et une marionnette, il racontait l'histoire d'une petite fille qui souhaite passer plus de temps avec ses parents, occupés par mille choses. Emportée par ce tourbillon, Amaranta sent à son tour son corps partir dans tous les sens. Bien résolue à ne pas se laisser faire, elle cherche une solution.

Un conte fantastique, venu de Colombie, autour du pouvoir qu'ont les histoires de nous réunir et de nous aider à grandir.

Ce spectacle a été suivi de l'arrivée du Père Noël, puis d'un grand goûter.

Nous vous donnons rendez-vous en 2020 pour d'autres moments de rencontres qui vous seront dévoilés lors de prochains communiqués. D'ores et déjà, vous pouvez réserver votre soirée du 13 juin, pour la fête du village !

ENVIRONNEMENT

Le Parc Naturel Régional (PNR) organise une nouvelle session de formation « Je jardine avec la nature », ouverte à tous. Au programme cette année, des formations alliant théorie et pratique, des chantiers école pour apprendre en mettant la main à la pâte, et des chantiers-nature pour découvrir les milieux naturels exceptionnels du PNR, tout en contribuant à leur préservation.

- Dimanche 29 mars : semences vivantes pour un potager de la biodiversité

- Vendredi 24 avril : accueillir la faune sauvage dans son jardin

- Samedi 2 mai ; plantes sauvages comestibles

- Samedi 16 mai : à la rencontre des oiseaux des jardins

- Samedi 26 juin : semer des jachères ou des prairies fleuries dans mon jardin

Inscriptions obligatoires : 01 30 52 09 09 ou :

m.doubre@parc-naturel-chevreuse.fr

www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/je-jardine-avec-la-nature-et-cest-facile



GUYONNE

Une réunion de chantier a eu lieu le 26 novembre dans le cadre d'un marché de travaux d'entretien de la Guyonne. En amont de la retenue d'eau, le lit est dégagé, aucun embâcle ou arbres en travers n'a été constaté, quelques arbres penchés au-dessus du ru existent mais, ne montrant pas de signe de déstabilisation, ils ont été conservés.

En aval, de la route départementale 191 au chemin des Fontenelles, des arbres morts ou déstabilisés ont été abattus et des embâcles ont été retirés.

Ces travaux contribuent à la bonne qualité des eaux superficielles et des écosystèmes des cours d'eau.



AMÉNAGEMENT DES GARES

Les choix d'aménagement, les travaux et la mise en place d'un abonnement pour le parcs-relais des gares de Villiers-Neauphle-Jouars ont relevé de la compétence exclusive d'Ile-de-France Mobilités.

L'intervention de la Communauté de Communes est limitée en l'installation à proximité de la gare de Villiers-Saint-Frédéric de la mise en enclos par barrières automatiques du parking proche du lycée avec mise en place d'une tarification de 20€ par mois, conformément à la tarification du parc relais de la SNCF avec l'installation d'une vidéoprotection.

Pour la gare de Montfort-Méré, le choix a été d'augmenter la capacité des parkings de 150 places par rapport à la situation antérieure. A la date du 2 décembre, il restait une dizaine de places pour 545 commercialisées. La gare de Montfort-Méré bénéficie d'un dépôt minute de 20 places gratuit pendant 30 minutes. Pour acheter vos places : www.effia.com.



Élections municipales

Le prochain renouvellement des conseillers municipaux aura lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour, et le dimanche 22 mars 2020 pour le second.

La déclaration de candidature est obligatoire depuis les élections de 2014

Les candidats se présentent seuls ou par candidatures groupées. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire plurinominal, à deux tours. Concrètement, les électeurs peuvent barrer certains noms ou en ajouter d'autres (panachage). Le nombre de voix est ensuite calculé par candidat. Au premier tour, sont élus au conseil municipal les candidats qui ont obtenu à la fois les voix d'au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats qui obtiennent le plus de voix.

Toutes les délibérations sur le site de la commune : www.lesmesnuls.fr - nousecrire@lesmesnuls.fr

Directeur de la publication : M. Roux - Ont contribué à ce numéro : F. Dazin, S. Garcia, F. Lefevre, A. Meunier du Houssoy, B. Morini, V. Vallette.